

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Wehrli Jean-François*, fils de Paul-André et de Clémence-Elisabeth, née Marchon, né le 17 novembre 1956, à Boudry, originaire de Genève et Küttigen, électricien, actuellement sans domicile connu; pi tg à cp tg II/2;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 28 avril 1982, à 8 h. 30, à Rolle, Le Château, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation, de refus de servir et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

16 mars 1982

Tribunal militaire de division 2:

Le 1<sup>er</sup> président, lt-colonel René Althaus

27361

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Kunlin Claude*, fils d'Ernest et de Marie-Madeleine, née Perler, né le 9 octobre 1955, originaire de Fribourg, électricien, actuellement sans domicile connu; can chars à cp lm chars 1;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 11 mai 1982, à 8 h. 30, à Lancy, Salle du Conseil municipal, Mairie, route du Grand-Lancy 41, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

19 mars 1982

Tribunal militaire de division 1:

Le président, lt-colonel Jean-Mario Torello

27361

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*von Allmen Marcel*, fils de Raoul et d'Elise, née Amherd, né le 21 mars 1937, à Genève, originaire de Lauterbrunnen, plombier-ferblantier, actuellement sans domicile connu; can à btr L mob DCA III/1;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 13 mai 1982, à 8 h. 30, à Morges, Hôtel-de-Ville, Salle des pas-perdus, 1<sup>er</sup> étage, sous l'inculpation d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission intentionnelle, subsidiairement d'insoumission par négligence.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

22 mars 1982

Tribunal militaire de division 1:

Le président, major Roland Châtelain

27361

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Golay Nicolas*, fils d'André et de Marie, née Mistelli, né le 24 juin 1959, à Genève, d'où originaire, électronicien, précédemment domicilié à Onex, actuellement sans domicile connu; recr fus non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 27 mai 1982, à 11 heures, à La Tour-de-Peilz, Maison Hugonin, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation de désertion, subsidiairement d'absence injustifiée.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

24 mars 1982

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major Patrick Foetisch

27361

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Grosjean Yvan*, fils d'Auguste et d'Anna, née Schürch, né le 3 octobre 1943, à Berne, originaire de Plagne, technicien-électricien, précédemment domicilié à Chêne-Bourg, Auberge «Parc de Fossard», actuellement sans domicile connu; pi tg à cp trm fr 2;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 15 avril 1982, à 8 h. 30, à Nyon, Le Château, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation, d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

26 mars 1982

Tribunal militaire de division 2:

Le 1<sup>er</sup> président, lt-colonel René Althaus

27361

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Herzig Henri Alexandre*, fils de René Heinrich et de Gisèle Marie, née Clausen, né le 16 juillet 1956, à Bienne, originaire d'Obersteckholz, employé de commerce, précédemment domicilié à Bienne, route de Brügg 113, actuellement sans domicile connu; cpl lm à cp ld fus IV/21;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 21 avril 1982, à 8 h. 30, à Neuchâtel, Le Château, Salle des Etats, sous l'inculpation, d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission par négligence, d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

26 mars 1982

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Jacques Couyoumtzelis

27361

Le président du tribunal militaire de division 10A;

A vous:

*Visentin Benoit*, fils de Victor et de Marie-Antoinette, née Cretton, né le 5 juin 1956, à Thonon-les-Bains (F), originaire de Soleure, tapissier-décorateur, actuellement sans domicile connu; recr san non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 3 juin 1982, à 10 h. 30, à Cully, Salle du tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

29 mars 1982

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major François Pfefferle

27361

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

*Goy Claude*, fils d'André Pierre et de Yolande, née Jaquet, né le 25 avril 1947, à Pompaples, originaire de Vaulion, appareilleur, anciennement domicilié à Versoix, actuellement sans domicile connu; fus à cp fus III/201;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 3 juin 1982, à 10 h. 30, à Cully, Salle du tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

29 mars 1982

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, major François Pfefferle

27361

## Publications des départements et des offices de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1982
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.04.1982
Date	
Data	
Seite	1063-1066
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 352

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.